

> la FORMATION

La formation se déroule sur 2 ans, pour les jeunes de 16 à 26 ans. Les cours sont dispensés de mi-septembre à fin juin, en général au rythme de 2 semaines au CFA Commerce et 4 semaines en entreprise. Le volume horaire est de 35 h par semaine.

Durée annuelle :
490 h au CFA Commerce, le reste en entreprise
5 semaines de congés payés/an

Programme :

Enseignement général

- français
- monde actuel
- anglais

Enseignement professionnel

- Art floral
- technologie botanique
- dessin appliqué à la profession
- organisation du travail
- comptabilité
- gestion
- vente
- techniques commerciales
- informatique
- environnement économique et juridique

> les MISSIONS de l'apprenti(e) dans l'entreprise

> Maîtrise technique

- développer les connaissances techniques acquises en CAP vers la création

> Gestion d'une entreprise de fleuristerie

- Commercialisation
- gestion du personnel
- achats
- A terme, être capable de prendre les responsabilités de chef d'entreprise dans la profession de fleuriste

> les aVANTAGES pour l'entreprise

> Exonérations

- entreprises de moins de 11 salariés : exonération des cotisations patronales d'origine légale ou conventionnelle
- entreprises de plus de 10 salariés : exonération des cotisations patronales de sécurité sociale

> Aides financières

selon la Région, elle se compose de :

- une prime de « base » d'un montant de 1000 €, à laquelle peuvent prétendre toutes les entreprises, quelle que soit leur taille
- des « bonus » cumulables entre eux

Cette prime régionale à la Qualité, d'un montant de 1 000 à 3 500 € maximum, vous sera versée chaque année, une fois achevée l'année de formation en CFA.

> Rémunération

Elle est calculée en pourcentage du SMIC

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
16-17 ans	25%	37%
18-20 ans	41%	49%
21-26 ans	53%	61%

> l'ADMISSION

> Qualités requises

- contact humain, qualité d'accueil
- dynamisme, dextérité, rapidité
- capacité à harmoniser des formes et des couleurs

> Conditions d'admission

- moins de 26 ans
- être titulaire du CAP Fleuriste

> Démarches

- dossier de candidature adressé sur demande
- recherche d'une entreprise d'accueil

- L'admission n'est possible qu'après signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise

les plus du **cfa** commerce de Saintes



> Un **internat** confortable

- > Si le lieu d'habitation de l'apprenti(e) est éloigné de Saintes, celui-ci peut bénéficier d'un hébergement dans les locaux du CFA (chambre à 3 lits, bureau, cabinet de toilette et douche)

> La **restauration** sur place

- > Un self-service et une cafétéria sont à disposition dans les locaux du CFA, midi et soir

> Un **centre** **de documentation** performant

- > Un centre de documentation et d'information met à la disposition des apprentis et des entreprises une bibliothèque multimédia, des connexions internet haut débit, 50 abonnements à des revues professionnelles et une large documentation technique et juridique. Le CFA Commerce de Saintes possède un fonds documentaire parmi les plus riches de Poitou-Charentes

> Une **Cellule Emploi**

- > Après l'obtention du diplôme, la Cellule Emploi suit l'apprenti et le prépare à son insertion professionnelle par :
 - des cours de techniques de recherche d'emploi
 - la rédaction de CV et de lettres de motivation
 - des simulations d'entretiens d'embauche
 - la transmission d'offres d'emploi

Chaque année, 750 apprentis sont formés au CFA Commerce de Saintes :

- > CAP Employé de commerce multispécialités
- > CAP Employé de vente spécialisée
- > BEP Vente action marchande
- > BAC PRO Commerce
- > BAC PRO Services accueil, assistance conseil
- > BTS Professions immobilières
- > BTS Assistant de gestion PME-PMI
- > BTS Management des unités commerciales
- > CAP Fleuriste
- > BP Fleuriste
- > BP Préparateur en pharmacie

contact



CFA Commerce de Saintes

Contact jeunes : Ludovic Dantony
Contact entreprises : Carole Dangaly
11 Rue de l'Ormeau de Pied
17112 Saintes cedex

Tél. : 05 46 97 28 70
Fax : 05 46 97 28 77
l.dantony@rochefort.cci.fr
www.cfa-commerce.com

